

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU**  
**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement**  
**tenue le 25 janvier 2023 à midi au local C1-37**

**Sont présents :**

Mme Marie-Lyne Benoit, entreprise Enoya  
Mme Émilie Bossé, étudiante en photographie  
Mme Marilyne Bujold, agente de réadaptation en psychoéducation  
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail  
Mme Cynthia Fillion, étudiante en photographie  
Mme Victoire Glazer, étudiante en bijouterie-joaillerie  
M. Maxime Labbé, gestionnaire d'établissement  
M. Frédéric Laflamme, enseignant en dessin de bâtiment  
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation  
M. Arnaud Plista, enseignant en lancement d'une entreprise  
Mme Marie-Claude Rousseau, agente de bureau  
M. Benoit Thibault, directeur

**Sont absents :**

M. Yan Blanchet, enseignant en bijouterie-joaillerie  
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe intérimaire

**Secrétaire :**

Mme Isabelle Giguère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Benoit Thibault souhaite la bienvenue aux membres présents. Il propose de faire un tour de table pour accueillir notre nouvelle vice-présidente, madame Marie-Lyne Benoit. Après vérification du quorum, il déclare l'ouverture de la séance à 12 h 14.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **M. Frédéric Laflamme** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
**Secondée par M. Arnaud Plista.**

**C.E. 017-22-23 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par **M. Frédéric Laflamme** d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Mme Marilyne Bujold demande de modifier son titre d'emploi " Psychoéducatrice" pour celui

d'Agente de réadaptation en psychoéducation, car elle ne fait pas encore partie de l'ordre. La correction sera apportée.

**Secondée par M. Arnaud Plista.**

**C.E. 018-22-23 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2022**

Les suivis au procès-verbal seront faits lors de cette rencontre.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun public.

**Dépôt pour approbation :**

**6. RAPPORT BUDGET FINAL 2021-2022 ET BUDGET RÉVISÉ 2022-2023**

M. Maxime Labbé dépose et commente le document « Budget final 2021-2022 » et « Budget de l'établissement révisé 2022-2023 ». Il explique aux membres du Conseil d'établissement que nous avons un surplus de 319 852 \$ sur le budget final 2021-2022 ce qui est une excellente nouvelle. M. Benoit Thibault profite de ce moment pour remercier M. Maxime Labbé pour son travail de redressement des finances du Centre.

Il est proposé par **Mme Victoire Glazer** d'adopter le budget final 2021-2022 tel que présenté. **Secondée par M. Arnaud Plista.**

**C.E. 019-22-23 Le budget final 2021-2022 est adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement adopte le budget annuel du Centre proposé par le directeur du Centre, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire des Découvreurs.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le budget de l'établissement à cette période de l'année :

M. Maxime Labbé présente les écarts budgétaires du document « Budget de l'établissement révisé 2022-2023 ». Il est proposé par **M. Arnaud Plista** et résolu que le budget révisé soit adopté selon le document déposé par M. Maxime Labbé avec un surplus de 6 809 \$, et que ce budget soit transmis au Centre de services scolaire des Découvreurs dans la forme prescrite. Secondée par **Mme Victoire Glazer.**

**C.E. 020-22-23 Le budget révisé 2022-2023 est adopté à l'unanimité.**

**Dépôt pour information :**

**7. INFORMATION DE LA DIRECTION**

- Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du CFPMB le 2 juin 2023
- Cafétéria rouvrira en février prochain
- Possibilité de démarrer une nouvelle thématique en Lancement d'une entreprise qui cible les personnes qui sont dans le domaine des métiers d'arts (Bijouterie-joaillerie, Ébénisterie, Infographie, Photographie et autres) dès la mi-mars 2023
- Départ de la secrétaire à l'accueil

#### **8. QUESTIONS DES MEMBRES**

Aucune question des membres.

#### **9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 12 avril 2023 au local C1-37.

#### **10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par **M. Frédéric Laflamme** à 13h13. Secondée par **Mme Marie-Claude Rousseau**.

**C.E. 021-22-23 Adopté à l'unanimité.**

---

M. Benoit Thibault, directeur

---

M<sup>me</sup> Lanie Desrochers, présidente